

CAP Maintenance des véhicules automobiles option A : véhicules légers

PRÉSENTATION

Le titulaire du CAP en Maintenance des véhicules option véhicules légers est en mesure de réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective; participer au diagnostic sur les véhicules; réceptionner et restituer le véhicule et participer à l'organisation de la maintenance.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Collecter les données nécessaires à son intervention :

- Collecter les données d'identification
- Collecter les données techniques et réglementaires

Communiquer en interne :

- Rendre compte de son intervention
- Compléter un ordre de réparation, bon de commande de pièces
- Utiliser les moyens de communication de l'entreprise

Préparer son intervention :

- Localiser sur le véhicule, les sous-ensembles, les éléments, les fluides
- Identifier les étapes de l'intervention
- Choisir les équipements, les outillages
- Collecter les pièces, les produits

Participer au diagnostic :

- Constater un dysfonctionnement, une anomalie
- Comparer les résultats des mesures, contrôles et essais avec les valeurs attendues
- Identifier les sous-ensembles les éléments ou fluides défectueux

Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments :

- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les fluides
- Réparer les sous-ensembles, les éléments

Régler un système :

- Effectuer les réglages des différents systèmes
- Mettre à jour les indicateurs de maintenance

Préparer le véhicule :

- Préparer le véhicule pour l'intervention
- Préparer le véhicule pour la restitution

Gérer son poste de travail :

- Organiser son poste de travail
- Maintenir en état son poste de travail
- Appliquer les règles en lien avec l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement

Effectuer les mesures sur véhicule

Effectuer les contrôles, les essais

DÉBOUCHÉS / POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du CAP Maintenance des véhicules option A véhicules légers est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules dans différentes entreprises : réseaux des constructeurs, véhicules toutes marques, maintenance des entreprises de transport, maintenance de flottes de véhicules.

Après un CAP, il est possible de poursuivre les études en Bac pro maintenance des véhicules option A véhicules légers, en TFP Mécanicien automobile ou en CAP carrossier automobile.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et prioritairement inductives. Les séances de formation sont construites à partir des référentiels de formation et de l'expérience des apprenants en entreprise. L'approche pluridisciplinaire est privilégiée autant que possible.

CONTACTER LE CECOF

04.74.38.40.22

integration@cecof.asso.fr

CECOF

52, av. de la Libération
01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22
cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Pour les contrats d'apprentissage : Accessible aux jeunes âgés de 15 ans après la 3ème et aux jeunes âgés de 16 à 30 ans sans condition.

Pour les autres modalités de formation : Accessible aux jeunes âgés de 18 ans et plus sans condition.
Compétences-socles exigées.

TARIFS

La formation est gratuite pour le bénéficiaire en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise, via l'OPCO.

Code RNCP : 40997
Nom certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Date d'enreg certification : 01/07/2025



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation (un bulletin par semestre) en préparation de l'examen final qui se déroule selon des épreuves pratiques, écrites et orales portant sur les enseignements généraux et professionnels reçus au cours de leur formation.

ooo

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Apprentissage
- Eligible au CPF
- Financement France Travail
- Transition Pro
- CFP

Qualification à l'entrée	Durée de la formation	Alternance
Aucune	2 ans : 800 heures	1 semaine sur 3
CAP ou autre diplôme	1 an : 400 heures	Parcours adapté

25 % minimum de la durée du contrat seront dévolus à la formation au CFA.

Période d'inscription à compter de mi-décembre

Début de la formation à partir de fin août

Démarrage en entreprise : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation

ooo

PROGRAMME DE FORMATION

CAP Maintenance des véhicules automobiles option A : véhicules légers

Français, Histoire-Géographie, Enseignements Moral et Civique

Mathématiques, physique, chimie

Education Physique et Sportive

Prévention Santé Environnement

Préparation d'une intervention de maintenance

Réalisation d'interventions sur véhicule

Représentation Technique

Vie de classe

Contenu adapté en fonction des blocs de compétences et des diplômes précédents déjà acquis.



CECOF - Centre de Formation

52, av. de la Libération - 01500 Ambérieu en Bugey

Tél. : 04 74 38 40 22 - email : cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MAJ 15/04/2026